



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 janvier 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Quarante-quatrième session

28 février-2 mars 2000

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

#### **Déclaration présentée par l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1996.

\* \* \*

#### **Importance de l'intégration des questions affectant les femmes âgées dans les programmes des Nations Unies**

De l'avis de l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, la question de la condition des femmes âgées est tout à fait pertinente pour les programmes de travail des conférences et des réunions traitant des questions relatives aux femmes et devrait figurer dans toute recommandation ou déclaration sur ce sujet.

La condition des femmes âgées préoccupe depuis longtemps l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines. Dès sa réunion de 1959, tenue à Cuernavaca (Mexique), le Conseil de l'Alliance a prié ses membres de tout mettre en oeuvre pour exercer une influence sur l'opinion publique et les employeurs de façon à contribuer à éliminer les pratiques discriminatoires dans l'affectation et l'emploi des femmes âgées. Malheureusement, aujourd'hui encore, les femmes âgées doivent faire face à des pratiques discriminatoires sur leur lieu

de travail. L'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines a instamment demandé que l'on accorde une attention particulière aux questions relatives aux possibilités de promotion, aux nouvelles affectations, aux limites d'âge et aux pensions et a suggéré que les unions chrétiennes féminines encouragent l'établissement de services d'orientation professionnelle et de formation adéquats.

Des unions chrétiennes féminines appartenant à des pays dont la situation économique est très diverse continuent à mettre en oeuvre des programmes destinés aux personnes âgées, dont le nombre augmente rapidement. Ces programmes comprennent notamment les composantes suivantes : fourniture de logements économiques et adaptés, soins à domicile, soutien indispensable des collectivités, services de réadaptation, aide ménagère, activités de loisir, soins de santé, conseils en matière de nutrition et activités sociales. Les Unions chrétiennes féminines ayant lancé de tels programmes appartiennent notamment aux pays suivants : Hong Kong (Chine); Malaisie; Pologne; Singapour; Province chinoise de Taiwan; États-Unis d'Amérique; Canada; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Les unions chrétiennes féminines du Liban, de la Jordanie, de la Palestine et de l'Égypte ont, pour répondre à des besoins urgents, mis en place des pro-

---

\* E/CN.6/2000/1.

grammes dans les camps de réfugiés où vivent de nombreuses femmes âgées qui ont souffert des ravages de la guerre et de la perte de membres de leur famille, de leur logement et de leurs ressources financières.

L'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines aimerait souligner que, dans de nombreux pays en développement, la notion de retraite n'existe pas. Dans ces pays, nombre de femmes n'ont jamais occupé un emploi permanent et ne peuvent survivre que par leurs propres stratégies.

Il faut également souligner l'importance pour nombre de femmes âgées du maintien de solides réseaux familiaux de soutien. Dans de nombreuses parties du monde, ceux-ci constituent traditionnellement la principale ressource de la personne âgée.

Alors que nous entrons dans un nouveau millénaire, nous devons faire face à un double problème : dans de nombreux pays, la tranche de population des personnes âgées représentera 33 % de la population et celle des jeunes 50 %. Il y aura donc de nombreuses personnes âgées et de nombreux jeunes et très peu de personnes dans la tranche intermédiaire qui, traditionnellement, subviennent aux besoins des deux autres. Bien que les programmes de l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines s'adressent généralement aux jeunes, qui sont les dirigeants de demain, nous pensons qu'il est temps de prendre en compte les besoins des femmes âgées dans notre société, de reconnaître la valeur de l'expérience et de la sagesse qu'elles apportent au foyer, sur le lieu de travail et dans la collectivité. Les organisations féminines de la communauté des ONG des Nations Unies, qui sont éminemment qualifiées pour assumer cette tâche, sont encouragées à le faire par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

L'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines tient à dire combien elle apprécie d'avoir pu faire cette déclaration.